


## COMPRENDRE LA FACTURE DE LA REGIE DES EAUX GESSIENNES



Régie des Eaux Gessiennes  
200 rue Edouard Branly - Technoparc  
01630 SAINT-GENIS-POUILLY

<http://regie-eaux-gessiennes.fr>

Nous contacter  
04 50 40 95 77

Lundi, Mardi et Jeudi :  
8h00-12h00 et 14h00-18h00  
Mercredi et Vendredi :  
8h00-18h00 (sans interruption)

(Astreinte assurée 7j/7 et 24h/24 pour les urgences)

**FACTURE SUR RELEVÉ du 30 Octobre 2017**

030  
Facture n° 742

**Montant à régler : 2 163,66 € TTC** avant le 30 novembre 2017

comportant :

Distribution de l'eau	828,34 €	18 %
Collecte et traitement des eaux usées	949,72 €	38 %
Organismes publics	385,60 €	44 %

(voir détail au verso)

**Historique de votre consommation**

Date	Consommation (m³)
27/07/15 relevé	100
01/02/16 relevé	50
08/07/16 relevé	0
17/07/17 relevé	1 857

**Consommation facturée : 657 m³**  
Soit 657 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :  
Abonnement : Juillet 2017 à Décembre 2017  
Consommation : Juillet 2016 à Juillet 2017

Prix TTC au litre hors abonnement : 0,00324 € soit 3,2386 au m³

**Moyens de paiement**

- > Par carte bancaire à l'agence Régie des Eaux Gessiennes
- > En renvoyant à l'aide de son enveloppe retour, le TIP ci-dessous daté et signé
- > Par chèque à l'ordre de Régie des Eaux Gessiennes accompagné du TIP ci-dessous
- > Par internet : <http://regie-eaux-gessiennes.fr>

ne joindre aucune correspondance à votre envoi ainsi que ne jamais modifier le TIP, ne pas utiliser d'agrafe, de trombone et d'adhésif

**Votre paiement (Utilisez l'enveloppe jointe)**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débit votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

**TIP SEPA**  
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA001000099000000000000074217  
ICS : FR7622836819  
Référence : 409917000000000007424105 **Montant : 2 163,66 €**  
Créancier : REGIE DES EAUX GESSIENNES

**CENTRE D'ENCAISSEMENT DU TRESOR PUBLIC**  
TSA 20005  
94974 CRETEIL CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

09941050  
941144000186 3003000 216366

Montant et répartition de la facture.

Consommation facturée en m³.

**RECTO**

